



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N° 33

Janvier – février - mars 2006



Bonne année – Gelukkig Nieuwjaar



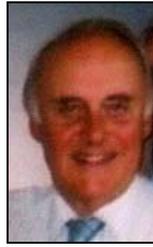
Sommaire n° 33

Janvier – février - mars 2006

❖ Editorial – Ten geleide	1-2
❖ La vie de l'AIACE	
➤ <i>Le Comité de l'AIACE Belgique au travail</i>	3
➤ <i>Adaptation des statuts de la section Belgique de l'AIACE</i>	3
➤ <i>Maison de retraite : où en est-on ?</i>	4
➤ <i>Et alors ? Peur de se mettre à l'eau ... de Vittel ?</i>	5
❖ L'Europe et la Commission	
➤ <i>La Commission aujourd'hui et demain</i>	6
➤ <i>La Roumanie prête à rejoindre l'Union européenne dans un avenir pas trop lointain</i>	8
➤ <i>Vous parlez Internet, nom d'un domaine</i>	12
❖ L'actualité vue par nos membres	
➤ <i>Jean-Marie Pelt, globe-trotter de l'écologie</i>	15
➤ <i>Voyage en Sarre autour de Noël</i>	16
❖ Agir pour mieux vieillir	
➤ <i>Nutrition et mémoire</i>	19
➤ <i>Des bénévoles pour lire "Lis-nous une histoire"</i>	20
➤ <i>A la recherche d'un home ?</i>	21
❖ Courrier des lecteurs	
➤ <i>Courriel à propos de l'Ecrin</i>	22
➤ <i>"Binnen en over grenzen" een boek van Ton de Regt</i>	22
❖ Rions un peu !	
➤ <i>A faire et ne pas faire</i>	24



Editorial



Exit Schuman

En lisant ce titre, vous vous demanderez peut-être si l'Écrin va vous parler du métro bruxellois et de sa sortie « Schuman » sur le rond-point du même nom. Non, nous sommes plus sérieux que cela. Robert Schuman, c'est un des pères fondateurs de notre Union, nous l'aimons, beaucoup d'entre nous le vénèrent et pour de bonnes raisons. Sa voix, modeste comme celle d'un instituteur de village, nous parvient du fond des années cinquante, transmise par les supports audio de l'époque avec leurs grésillements et leurs parasites. Elle nous émeut, nous les anciens, car nous savons ce que Schuman a fait pour l'Europe. Il ne faut pas être un grand tribun pour faire de grandes choses.

La plupart d'entre nous conservent pieusement la médaille qui leur fut attribuée pour leurs vingt années au service de la Commission. Une médaille portant à juste titre l'effigie de Schuman. Désormais nos collègues en activité depuis vingt ans se voient décerner une médaille sur laquelle Schuman est remplacé par une colombe stylisée tenant dans ses pattes un rameau d'olivier et embrassant de ses grandes ailes un cercle d'étoiles. Ce symbole de paix, nous n'en critiquons pas l'esthétique mais pourquoi avoir remplacé Schuman par un symbole n'ayant rien de spécifiquement européen ?

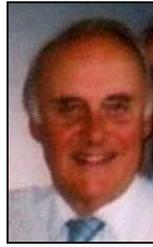
Certes, depuis Schuman, l'Europe s'est élargie, le continent est en voie de réunification. Dans les années cinquante, nos frères d'Europe centrale vivaient dans des pays abusivement qualifiés de « démocraties populaires ». Beaucoup d'entre eux ignoraient probablement l'existence d'un Schuman ou alors on le leur présentait comme l'inventeur d'un nouveau complexe militaro-industriel dirigé contre leurs pays. Mais ils auraient probablement préféré avoir comme dirigeants des Schuman au lieu des Gottwald et autres Rakosi. Alors, va-t-on aussi débaptiser un jour le Rond-Point Schuman sous prétexte que Schuman n'est plus d'actualité ?



Daniel Guggenbühl
Président



Ten geleide



Exit Schuman

Bij het lezen van deze titel vraagt U zich misschien af, of de Ecrin het gaat hebben over de Brusselse ondergrond en de uitgang "Schuman" op het gelijknamige plein. Nee, wij zijn ernstiger dan dat. Wij houden van Robert Schuman, één der oprichters van onze Unie, vele onder ons vereren hem en terecht. Zijn stem, bescheiden als die van een dorpsonderwijzer, komt tot ons uit de verre vijftiger jaren, via de geluidsinstallaties uit die tijd met al hun ruis en bijgeluiden. Zij ontroert ons, ons oudgedienden, want wij weten, wat Schuman voor Europa heeft gedaan. Men hoeft geen groot redenaar te zijn om grote daden te verrichten.

De meesten van ons bewaren met een zekere eerbied de medaille die zij kregen voor hun twintig dienstjaren bij de Commissie. Een medaille, die terecht de beeltenis van Schuman draagt. Tegenwoordig ontvangen de collega's die twintig jaar in dienst zijn een medaille waarop Schuman is vervangen door een gestileerde duif die een olijftak tussen zijn poten klemt en met zijn grote vleugels een kring van sterren omsluit. Niet dat wij bezwaar zouden hebben tegen de vormgeving van dit vredessymbool, maar waarom moet Schuman zo nodig vervangen worden door een symbool waar niets typisch Europees aan is ?

Goed, sinds Schuman is Europa groter geworden, het continent wordt weer herenigd. In de vijftig jaren leefden onze broeders in abusievelijk als "volksdemokratieën" Centraal Europa in landen, die werden bestempeld. Velen onder hem wisten waarschijnlijk Schuman af, of hij werd hen niet eens van het bestaan van een nieuw militair-industrieel complex dat voorgesteld als de uitvinder van een tegen hun landen gericht was. Maar waarschijnlijk hadden ze als leiders Gottwalds en Rakosi's. Zal het dan toch liever Schuman's gehad dan eens so ver komen, dat ook het Schumanplein omgedoopt wordt, omdat die naam hopeloos ouderwets zou zijn geworden ?



Daniel Guggenbühl
Voorzitter



❖ *La vie de l'AIACE*

➤ **Le Comité de la section Belgique au travail**

Le comité de la section Belgique a fait le point de son activité à la fin de l'année 2005. La grande affaire qui occupe les membres du Comité et les bénévoles est l'organisation du Congrès (les Assises) qui se tiendra à Vittel au mois de mai 2006. Le programme définitif est arrêté, les réservations d'hôtel sont faites, près de 7.500 invitations ont déjà été envoyées à tous les membres de l'AIACE et les premières inscriptions sont déjà arrivées au secrétariat.

Le groupe de travail informatique a bien avancé dans sa tâche puisque le site '*AIACE.com*' est désormais opérationnel. Il fournit déjà des informations sur l'AIACE et d'ici peu devrait refléter toutes les activités de la section de Belgique.

Les activités culturelles rencontrent toujours beaucoup de succès, les diverses visites organisées dans le cadre d'Europalia Russie ont rassemblé des centaines de collègues passionnés par les différents aspects de la Russie révélés par les diverses expositions.

L'enquête sur les besoins spécifiques des collègues âgés de plus de 75 ans résidant dans la région bruxelloise, qui n'avaient pas pu être contactés lors de la dernière enquête, est achevée. Les résultats définitifs seront disponibles au début 2006. Ils ne devraient pas être très différents sur le fond de ceux de la dernière enquête.

La section Belgique a engagé des discussions avec l'AIACE internationale au sujet de la demande d'augmentation par cette dernière, de la rétrocession à l'AIACE Internationale d'une partie de la cotisation versée par chaque membre. Cela nécessiterait probablement une augmentation de la cotisation fixée à 25 euros à partir de 2006. Tout en se montrant ouvert à cette demande, le Comité a demandé à l'International d'examiner les possibilités d'économies à son niveau.

L'année s'est terminée par une grande manifestation conviviale, le festin de Noël. Il a rassemblé 250 joyeux participants dans la superbe salle à manger du Parlement européen et a permis de chaleureux échanges de vœux.

Philippe LOIR

➤ **Adaptation de nos statuts**

Réunie au Centre de conférences Albert Borschette le 13 janvier 2006, l'assemblée générale de notre section a adopté un certain nombre de modifications des statuts afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions législatives régissant les associations sans but lucratif (asbl) opérant en Belgique. Une première réunion de l'assemblée générale s'était tenue le 16 décembre 2005 sans être à même de délibérer, le quorum requis de deux tiers des membres de la section n'ayant pas été atteint.

L'assemblée avait à examiner un ensemble de propositions de modifications élaborées par le comité de la section ainsi qu'une série d'amendements à ces propositions présentés par



plusieurs membres de l'association. L'esprit de coopération très constructif qui a présidé à la réunion a permis à l'assemblée de délibérer de façon efficace. Il faut dire que les nouvelles règles applicables ne nous obligeaient pas à bouleverser le texte existant : les modifications sont donc, dans l'ensemble, des ajustements plutôt que des changements radicaux. Toutes ces modifications ont été adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés par des procurations.

La section Belgique est bien, à présent, une association *internationale* sans but lucratif (aisbl). Votre comité élu en mars 2005 s'appellera désormais *conseil d'administration* de la section Belgique et il conviendra de bien faire la distinction, là où cela sera nécessaire, avec le conseil d'administration de l'AIACE internationale.

L'énumération des buts de notre aisbl, telle qu'elle figurait dans les anciens statuts, ne faisait pas référence aux actions d'aide sociale qui constituent pourtant une de nos activités importantes. Cette lacune a été comblée par l'assemblée générale : le nouveau texte adopté stipule que l'aisbl coopérera avec les institutions européennes dans la mise en œuvre de mesures d'aide sociale en faveur de nos affiliés. La formulation retenue ne porte pas préjudice à la responsabilité principale des institutions dans ce domaine mais consacre en même temps l'idée d'une coopération entre ces institutions et l'aisbl.

Les nouveaux statuts seront transmis au Moniteur belge dans les meilleurs délais.

Daniel Guggenbühl

➤ **Maison de retraite : où en est-on ?**

Le 24 janvier, le groupe de travail « Maison de retraite » (J. Franchomme, E. Delauche, I. Collisson), s'est réuni avec l'Atelier d'Art Urbain, en présence de Daniel Guggenbühl, président de la section Belgique, pour faire le point et savoir ce qu'il en est du dossier qui était bloqué dans les dédales des différents pouvoirs de décision belges.

Vous aviez été nombreux à répondre à notre enquête d'octobre 2004. Vous êtes, nous le savons, anxieux d'avoir des nouvelles sur ce dossier qui concerne beaucoup d'entre nous.

En ce début d'année, les nouvelles sont meilleures, il paraît que l'on vient de trouver une voie pour débloquer le dossier du projet situé sur la commune d'Auderghem. D'ici un mois, environ, on nous promet des informations plus précises concernant ce projet. Dès lors, nous vous demandons encore un peu de patience. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que possible.

Jeannine Franchomme



➤ Et alors ! Peur de se mettre à l'eau ... de Vittel ?

Je vous vois déjà nous dire. Moi, l'eau ce n'est pas mon truc ! Je préfère le vin !

Quand Talleyrand dirigeait le congrès de Vienne, l'on disait "le congrès s'amuse !". Eh bien ! A Vittel, du 9 au 13 mai 2006, pour le congrès de l'AIACE, c'est la même chose, le congrès peut, s'il le souhaite, 'prendre les eaux et s'amuser', tout en travaillant très sérieusement à la défense des droits des retraités et en discutant tout aussi sérieusement de la façon dont l'AIACE défend vos intérêts. Le congrès a été ramassé sur un nombre limité de journées afin de vous permettre détente et découvertes locales.

D'autant que le lieu choisi pour le congrès est un endroit privilégié avec piscine, terrains de tennis, terrain de golf, pétanque, ping-pong. Il serait étonnant que vous ne trouviez pas votre bonheur dans cette offre très riche !

Pour le confort offert, le prix a été calculé au plus juste. Certains d'entre vous diront, cette région de France n'est pas un haut lieu de la culture ! Peut-être que votre imagerie d'Epinal vous trompe quelque peu.

Voici quelques hauts lieux du congrès :



Château d'Haroué

Le château d'Haroué vaut bien le détour. C'est un exemple unique de l'art français au début du XVIII^e siècle au moment de l'âge d'or de la Lorraine, lorsque celle-ci était indépendante, à l'époque du dernier duc de Lorraine, Stanislas, Roi de Pologne.

Construit sur l'emplacement d'une citadelle et d'un château renaissance, le château actuel conserve certains vestiges des châteaux précédents. Bien qu'étant un 'palais à la campagne', il a conservé une atmosphère de vécu grâce à la famille de Beauvau-Craon qui y habite encore.

Remiremont est connue pour sa lutherie depuis le 17^e siècle. Son musée, situé à Mirecourt tout près de Remiremont, retrace l'histoire de cet art en expliquant au visiteur l'évolution des techniques de fabrication. De nombreuses oeuvres d'art de lutherie sont exposées : mandolines, violons, guitares.

Le musée se trouve dans l'Hôtel particulier des ducs de Lorraine construit en 1602 par Adhémar de Livan. Ce sont des collections réunies par les luthiers et archetiers d'art de France issus de l'Ecole de Lutherie.



Musée de la lutherie à Mirecourt

Et Vittel, bien sûr ! Vous pouvez encore vous inscrire ! Alors on se revoit à Vittel, et si vous n'aimez pas l'eau, on parlera vin, parole de vigneron ! A bientôt !

J.-B. Quicheron



❖ *L'Europe et la Commission*



La Commission aujourd'hui et demain

Les formes et l'organisation du travail à la Commission ont considérablement changé durant ces dernières années comme cela a été montré dans un article de l'Ecrin n°32.

Mais il n'y a pas que le monde du travail qui a changé, la société civile européenne a elle aussi beaucoup évolué si l'on se réfère à quelques thèmes: augmentation du nombre des familles monoparentales, nouveau rôle des pères, unions homosexuelles reconnues dans certains pays, mise en œuvre de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, lutte contre toutes les discriminations imaginables....

Ces faits de société imparables se reflètent désormais dans le nouveau Statut des fonctionnaires adopté en 2004 et qui est loin de l'austérité réglementaire du Statut initial. S'il est plus exigeant sur certains points, il comporte aussi pas mal de nouveautés et de progrès concernant la vie professionnelle et privée des fonctionnaires. Dans le domaine des droits et congés il pourrait même faire regretter à certains Anciens de n'être plus en activité!

L'Ecrin vous indique ci-dessous quelques unes de ces avancées sociales ainsi que des réflexions de la Commission pour des actions futures dans ce domaine.

De nouveaux droits.

Le plus caractéristique des changements concerne l'élargissement de la notion de congé. Au classique congé annuel s'ajoute maintenant le congé parental que le père ou la mère peuvent prendre pendant les 12 ans qui suivent la naissance (ou l'adoption) de chaque enfant du couple. S'agissant d'un droit, il ne peut pas être refusé. Il est d'une durée maximale de 6 mois à plein temps ou de 12 mois à mi-temps. La rémunération des bénéficiaires est évidemment suspendue, mais une allocation spéciale mensuelle comprise entre 800 et 1.070 euros leur est versée et ils gardent tous leurs droits sociaux et leur droit à avancement d'échelon.

Un nouveau droit qui peut être très utile pour des fonctionnaires expatriés institue de plus un congé familial à large vocation pour une durée totale de 9 mois pour toute la carrière. Il concerne non seulement le conjoint et les descendants mais aussi les ascendants, les frères ou sœurs gravement malades ou handicapés. Les conditions de rémunération, indemnités et droits sociaux sont les mêmes que pour le congé parental.

La section "Allocations familiales" permet au Statut d'aborder un point sensible, celui de la nature des liens des personnes vivant ensemble hors mariage. Il le fait avec des trésors sémantiques pour se montrer politiquement correct tout en restant solide sur le plan juridique. C'est une question importante car de la reconnaissance de ces liens par la Commission dépendent entre autres l'attribution d'allocations familiales, la prise en charge par la caisse maladie, la pension de survie. Il est désormais question dans le Statut de "fonctionnaire



enregistré comme partenaire stable non matrimonial" pour celui qui peut bénéficier des allocations familiales.

L'allocation au foyer est également reconnue aux couples homosexuels régulièrement mariés ainsi qu'à ceux non mariés lorsque le mariage n'est pas légalement possible, pour autant que le partenariat soit enregistré ce qui est le cas, pour le moment, en Allemagne, France, Espagne et Suède. Pour les autres, il leur faudra un peu, ou beaucoup, de patience !

Mais on ne peut pas tout avoir ! Les couples, homosexuels ou non, qui pourraient être mariés selon la législation applicable mais qui n'ont pas encore choisi le mariage, ne peuvent pas bénéficier de l'allocation de foyer.

La prise en compte systématique des aspects liés à l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les politiques et actions a été intégrée dans le Statut pour lui donner plus de force. Il prévoit notamment que le principe de l'égalité de traitement n'empêche toutefois pas les Institutions de prendre des avantages spécifiques destinés à faciliter l'activité professionnelle du "sexe sous représenté", comme il le dit joliment, mais sans préciser lequel ! Cela s'appelle dans certains pays, la discrimination positive.

Vers une politique de bien-être.

La nouvelle mouture du Statut n'est, semble-t-il, qu'un premier pas dans le souci de la Commission d'améliorer les conditions d'emploi des fonctionnaires. Il y a des raisons à cela.

Ainsi que l'a relevé la Cour des Comptes en 2003, certains fonctionnaires des Institutions vivent des frustrations dans leur travail qui se traduisent par une augmentation des arrêts de travail pour maladie. De même, l'article publié dans le dernier numéro de l'Ecrin sur "La Commission aujourd'hui" montrait un certain désenchantement des fonctionnaires vis-à-vis de la Commission.

Cette dernière voudrait moderniser la politique de gestion de ses ressources humaines pour, à la fois, instaurer une culture de la performance, attirer les meilleurs éléments de l'Europe entière et maintenir la motivation de son personnel en place. Déjà le nouveau Statut a apporté des solutions nouvelles en matière de gestion de personnel. Il contient aussi un engagement : "les fonctionnaires en activité bénéficient de conditions de travail qui respectent les normes de santé et de sécurité appropriées". Dans ce but, la Commission réfléchit à la mise en œuvre d'une stratégie globale pour le bien-être au travail, nouvelle notion appelée à avoir du succès. Pour renforcer sa politique sociale traditionnelle, il lui apparaît nécessaire de transformer cette dernière en un instrument plus large et coordonné qui prenne en compte les différents aspects socio-psychologiques qui affectent son personnel. Ce concept de bien-être au travail met l'accent sur l'importance de l'environnement psychologique. Il concerne l'organisation du travail et les relations humaines dans le milieu de travail à un moment où les changements dans la société et dans le monde du travail font apparaître de nouveaux risques dans le domaine psychosocial.

Suivant une enquête effectuée auprès du personnel en 2004, 67% des participants considéraient que la Commission est un bon ou très bon lieu de travail. Une nouvelle enquête, à laquelle ont répondu environ 40% du personnel, a été réalisée en 2005. Ses résultats montrent l'importance, pour les fonctionnaires en activité, de la conciliation entre les



exigences de la vie privée et celles de la vie professionnelle. Ils font aussi ressortir le rôle de la satisfaction professionnelle pour l'équilibre personnel. En effet, plus du tiers des participants se plaignent de ne pas atteindre un équilibre satisfaisant entre leur vie professionnelle et leur vie privée et presque la moitié se plaignent d'un niveau élevé, voire très élevé, de stress. Les thèmes de la santé, du soutien psychologique personnalisé, d'une meilleure intégration des familles immigrées à Bruxelles font partie des thèmes abordés. La Commission examine des réponses concrètes à cette situation.

Les pensionnés peuvent se réjouir pour leurs jeunes collègues en activité des intentions de la Commission. Ces derniers devraient jouir des bienfaits d'une atmosphère de bien-être au travail et être ainsi en mesure de fournir les prestations élevées que la Commission attend désormais.

Les retraités peuvent aussi se féliciter de cette attitude bienveillante et en espérer la propagation, puisque l'article 1^{er}1 du nouveau Statut édicte : "Les anciens fonctionnaires peuvent avoir accès à des mesures spécifiques limitées à caractère social".

Philippe Loir



La Roumanie prête à rejoindre l'Union européenne

dans un avenir pas trop lointain !

S.E. Lazar COMANESCU

Dans le numéro 30 de l'Ecrin avait été publiée une entrevue réalisée vendredi 20 mai 2005 avec l'Ambassadeur de Bulgarie auprès de l'Union européenne, S.E. M. Stanislav Daskalov. Dans le droit fil de cette entrevue et toujours dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne, Daniel Guggenbühl et Jean-Bernard Quicheron ont pris contact avec S.E. M. l'Ambassadeur Lazar Comanescu afin de lui demander comment lui et ses compatriotes ressentent les nouveaux défis auxquels la Roumanie devrait faire face dans un avenir assez proche pour devenir membre de l'Union européenne. Ils aimeraient vous faire partager ses commentaires. L'entrevue a eu lieu le vendredi 25 novembre 2005.

L'Ecrin. Depuis combien de temps traitez-vous des affaires européennes soit en Roumanie soit à Bruxelles? Quand êtes-vous arrivé à Bruxelles? Quels étaient les rapports personnels que vous entreteniez avec l'Europe de l'Ouest avant même que les pourparlers ne soient entamés qui doivent aboutir à l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne ?

Avant de rejoindre le Service diplomatique de mon pays en avril 1990, j'enseignais l'économie internationale à l'Académie d'études économiques de Bucarest (la plus grande académie d'économie de Roumanie). Il va de soi que le processus d'intégration économique européenne faisait partie de cet enseignement.



C'est là la raison essentielle pour laquelle, quand, au début de 1990, on m'a proposé de partir à Bruxelles en tant que chef adjoint de la Mission de la Roumanie auprès des CE qui venait d'être établie, j'ai accepté avec grand intérêt et enthousiasme. L'occasion se présentait de confronter les connaissances livresques aux réalités sur place de ce que j'appellerai la plus grande réussite dans l'histoire de l'Europe.

Je suis resté à Bruxelles jusqu'à la fin de 1994, date à laquelle je suis rentré à Bucarest en tant que directeur d'un nouveau département au Ministère des affaires étrangères, celui de l'Union européenne. Ensuite, de décembre 1995 jusqu'en mars 1998, j'ai été Secrétaire d'Etat au même ministère, chargé des relations multilatérales (européennes, euro-atlantiques et onusiennes). Le 16 mars 1998, je revenais à Bruxelles en tant qu'ambassadeur à l'OTAN jusqu'en juin 2001 quand on m'a nommé ambassadeur auprès de l'Union Européenne. Je peux dire qu'au cours des quelque 16 dernières années, l'Union Européenne et les relations entre la Roumanie et l'Union se sont situées au centre de mon activité professionnelle. J'en suis vraiment heureux et fier. Les raisons de l'affirmer sont nombreuses, mais la plus importante est certainement d'avoir participé et contribué directement à des évolutions et à des moments vraiment historiques pour mon pays. Je me réfère en premier lieu aux négociations et à la conclusion en février 1993 de l'Accord européen et, évidemment, aux négociations d'adhésion et à la signature du Traite d'Adhésion le 25 avril de cette année à Luxembourg.

L'Ecrin. Estimez-vous que les négociations d'adhésion ont permis à la Roumanie d'être traitée avec équité, si l'on tient compte de son passé et des réformes qui sont nécessaires pour faire de la Roumanie un Etat moderne et démocratique ? Quelles ont été les questions les plus difficiles pendant ces négociations ?

La réponse est un oui clair. J'ajouterai une chose extrêmement importante : le processus de mise en œuvre de l'Accord européen aussi bien que les négociations d'adhésion sont allés de pair avec le processus de modernisation de mon pays, de son adaptation aux exigences d'une économie de marché fonctionnelle et d'une société démocratique basée sur le respect des droits de l'homme et des valeurs humaines. En effet, le rapprochement à l'Union européenne et la préparation à l'adhésion ont contribué substantiellement à la réalisation des réformes et, pourquoi ne pas le dire, à leur accélération.

En revenant à la deuxième partie de votre question, il faudrait tout d'abord souligner que les négociations d'adhésion ont été très complexes et parfois assez difficiles, mais elles se sont déroulées toujours dans une atmosphère constructive, dans un esprit d'équipe. Les questions difficiles ? Des chapitres tels que l'agriculture, les quatre libertés (marchandises, services, main d'œuvre, capitaux), l'environnement, autant de domaines importants pour la Roumanie vu la structure de son économie et le fait qu'il a fallu négocier des périodes de transition. En matière d'environnement, par exemple, il a fallu tenir compte du fait que l'adhésion exige de notre part un effort considérable, des investissements élevés qu'il sera difficile de dégager vite.

J'ajouterai, en fin comme chapitre complexe et difficile de négociations, celui de la justice et affaires intérieures (JAI).

L'Ecrin. Quel est l'état de l'opinion publique roumaine à l'égard des avantages et inconvénients de l'adhésion à l'Union européenne ?



Au lieu de parler d'avantages et d'inconvénients, il me semble qu'il serait plus adéquat de parler de bénéfices et d'obligations ou, si vous voulez, de responsabilités. Cela étant dit, je vous assure que l'opinion publique roumaine est très favorable à l'adhésion à l'Union (environ les trois quarts de la population). J'admets aussi que cette attitude dérive en bonne partie de l'espoir, voire de la confiance que l'adhésion apportera un plus de prospérité. Je reconnais donc qu'il faut faire davantage pour assurer une meilleure compréhension et connaissance de la complexité du processus européen, des responsabilités et des devoirs qui incombent à chacun de nous à cet égard.

L'Ecrin. L'entrée effective de la Roumanie est programmée pour le 1^{er} janvier 2007. Dans son récent rapport au Parlement européen, Olli Rehn a précisé qu'il restait beaucoup de travail à accomplir et n'a pas exclu un report de la date d'adhésion. Que pensez-vous de cette éventualité ?

Il convient de relever, tout d'abord, que l'adhésion le 1^{er} Janvier 2007 est un objectif commun de la Roumanie et de l'Union, défini en tant que tel dans le Traité d'adhésion. Le fait que, très récemment, la Commission des affaires étrangères du Parlement européen (dans une résolution adoptée le 23 novembre) ait formulé expressément « le souhait, appuyé par une volonté politique forte, de voir la Roumanie adhérer le 1er Janvier 2007 », en constitue la meilleure preuve.

Deuxièmement, la Commission européenne a conclu son rapport du 25 octobre en exprimant la confiance, voire l'attente de voir « la Roumanie prendre toutes les actions correctives nécessaires » pour qu'on ne doive pas recourir à la clause de sauvegarde.

Cela étant dit, nous sommes bien conscients du fait que, pour y arriver, il faudra encore travailler sans relâche, il reste des problèmes sérieux à résoudre. Mais la détermination des autorités roumaines à cet égard est claire. Même dans les secteurs identifiés par le rapport de la Commission comme étant des « red flags », on a fait des progrès, on a accumulé la masse critique permettant d'aller de l'avant vers l'objectif 2007. Finalement, il faut tenir compte qu'il y a encore plus de 13 mois jusqu'à la date butoir. Ce n'est pas beaucoup, mais en valorisant, chaque jour et chaque mois, le moindre accomplissement avec détermination, on y arrivera. C'est de notre intérêt et permettez-moi de le dire, celui de l'Union. Pour conclure, j'ajouterai que la Roumanie n'est pas seule dans cette démarche. Elle bénéficie aussi bien avant qu'après l'adhésion d'importants fonds communautaires dont la gestion adéquate est essentielle. En effet, il serait dommage, faute de capacités administratives (en personnel et en procédures) de ne pas pouvoir absorber tous les fonds qui nous sont destinés. C'est la raison pour laquelle nous attachons une attention particulière au renforcement de ces capacités.

L'Ecrin. Estimez-vous que des améliorations substantielles seront possibles en un laps de temps si bref dans des dossiers aussi vitaux que la lutte contre la corruption et le crime organisé ou que les réformes administrative et judiciaire ?

En répondant à la question antérieure, je fais déjà mention de l'accumulation d'une masse critique. Cela vaut également pour les problèmes que vous venez de relever. En effet, le cadre, aussi bien législatif qu'institutionnel, est là pour permettre des avancées concrètes et efficaces en matière de lutte contre la corruption, particulièrement contre la grande corruption. La criminalisation de l'évasion fiscale, les déclarations d'avoirs des dignitaires, l'introduction de la répartition aléatoire des cas dans les tribunaux, l'élimination de l'immunité des ministres ou parlementaires (anciens ou en fonction) et l'annonce récente par le procureur général



anticorruption de l'existence de 28 enquêtes, toutes portant sur des membres du parlement, en sont quelques preuves.

L'Ecrin. Quand l'accord européen d'association a été signé en 1993, vous attendiez-vous à ce que la Roumanie adhère à l'Union européenne comme membre à part entière en 2007 ?

En toute honnêteté, à ce moment là, je pensais même qu'on pouvait le faire plus tôt. Les réalités ont quand même été un peu différentes. Je veux dire par là que le rythme de préparation à l'adhésion dans mon pays aurait dû et pu être plus rapide. Ce qui compte finalement – surtout si l'on regarde les choses à l'échelle historique – c'est que le 1er janvier 2007 est un objectif précis bien affiché et clairement réalisable.

L'Ecrin. Quelle est la question que vous auriez aimé que nous vous posions et à laquelle nous n'avons pas songé ?

Vous m'avez posé des questions portant en particulier sur les efforts, les difficultés et la capacité de la Roumanie de remplir les exigences de l'Union. Eh bien, je crois qu'il mériterait aussi de s'intéresser à ce que mon pays apportera comme valeur ajoutée à l'Union. Le temps limité ne me permet pas d'entrer dans les détails, mais je vous assure que notre apport sera substantiel, en ce qui concerne par exemple la compétitivité dans des domaines-niches, la haute qualification de la main-d'œuvre ou le marché potentiel important que représente mon pays. Telle sera également la contribution roumaine à la PESC/PESD (politique étrangère et de sécurité commune et, respectivement de sécurité et de défense), où l'on oublie parfois que l'Union a fait des avancées (voir, par exemple, les missions en Bosnie, Asie, Gaza). Certes, la Roumanie est membre de l'OTAN et promoteur d'un lien transatlantique solide mais elle est également déterminée à apporter toute sa contribution à une Union européenne toujours plus forte en tant qu'acteur global, y compris dans le domaine de la PESC/PESD.

L'Ecrin. Votre participation comme observateur actif aux activités des institutions communautaires depuis la signature du Traité d'adhésion vous permet-elle déjà des remarques ou même des conclusions ?

Certainement. En guise d'exemple j'aimerais vous dire que participer au COREPER avec droit de parole (mais pas de vote) est une expérience enrichissante et à nulle autre pareille. L'on y découvre l'étendue de l'action communautaire, pas toujours reconnue à sa juste valeur par l'opinion publique et aussi « l'esprit de famille » qui s'instaure dans les négociations à 27 car aller de l'avant dans le bien commun est certainement plus important que la défense d'intérêts nationaux exigus, aussi justifiés qu'ils puissent paraître tant à la presse qu'aux représentants nationaux.

L'Ecrin. Merci d'avoir bien voulu nous consacrer un peu de votre précieux temps pour répondre à nos questions. Nous vous souhaitons beaucoup de chance dans le déroulement de votre carrière et pour l'avenir du pays que vous représentez à Bruxelles.

En vue de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne, la Commission a décidé récemment d'entamer les préparatifs en vue de la transformation de ses délégations dans ces deux pays en bureaux d'information



Vous parlez Internet ?

Nom d'un domaine



J.B. Quicheron

Si vous n'avez pas d'ordinateur et que vous ne vous intéressez pas à la société de l'information, cet article risque de ne pas vous accrocher. Dommage, car dans quelque temps, il sera difficile d'échapper à Internet, tout comme il est difficile, actuellement, d'échapper à la télévision. Quoi qu'il en soit, le présent article devrait vous informer de l'évolution du "nom de domaine .eu".

Mais qu'est-ce donc qu'un nom de domaine ?

C'est un nom unique qui identifie un site Internet (plusieurs pages) afin que l'on puisse retrouver ce site à partir de n'importe quel ordinateur situé n'importe où dans le monde. En fait, chaque page ou ensemble de pages d'un site Internet doit avoir une adresse unique, sinon personne ne la retrouvera.

Les noms de domaine comportent toujours deux parties ou plus, séparées par des points ('dot' en anglais), la partie gauche est la partie la plus spécifique du site identifié, la partie droite est la partie la plus générique. Exemple: dans l'adresse <http://www.ari.be/homepage.htm> la partie **ari.be** est le nom de domaine

Afin d'éviter la confusion et en vue de ne pas limiter l'extension d'Internet, un certain nombre de noms de domaines dits de premier niveau ont été retenus, comme par exemple :

- les noms de domaine de premier niveau (DPN) dits "génériques" donc sans lien de nationalité, comme : ".org" (pour les organisations sans but lucratif), ".com" pour le secteur commercial
- les noms de domaine de premier niveau (DPN) assortis d'un code pays comme, par exemple les suffixes ".de" pour l'Allemagne, ".fr" pour la France, ".be" pour la Belgique, ".nl" pour les Pays-Bas, etc.

Qu'est-ce que ce nouveau nom de domaine ".eu" ?

Le nom de domaine ".eu" est un nouveau nom de domaine qui ne vise pas à remplacer tous les noms déjà existants mais à les compléter. Ceci va permettre aux internautes européens d'opter pour une identité européenne sur Internet, en particulier pour leurs sites ou leurs adresses courriel (exemple possible mais inexistant: ecrin@tartenpion.eu). Tout résident de l'Union européenne ou toute entreprise établie dans l'Union sera en mesure d'enregistrer son nom sous le domaine de premier niveau (DPN) ".eu". Ils seront couverts par les lois et



juridictions européennes. C'est au sommet européen de Lisbonne en 2000 que la décision de créer ce nouveau nom de domaine a été prise.

Pourquoi créer sur Internet un nom de domaine ".eu" spécifique à l'Union européenne ?

Ce nom de domaine va donner une visibilité européenne à tout site Internet relevant d'un particulier ou d'une entreprise. Ainsi particuliers et entreprises auront une place plus sûre dans le cyberspace. Les citoyens verront leurs droits individuels et de consommateurs protégés par des règles européennes tandis que les entreprises seront plus visibles sur Internet en tant qu'entreprises européennes relevant du marché unique de l'Union européenne, bénéficiant d'un espace de droit mieux délimité et garanti. Au lieu d'assurer leur présence dans chaque pays, l'adresse unique leur facilitera la tâche et encouragera le commerce électronique, améliorant ce faisant leur compétitivité et leur croissance.

Comment a-t-on créé le nom de domaine ".eu" ?

Pour mettre en place le nom de domaine ".eu", il a fallu créer un cadre réglementaire spécifique. Le règlement sur la mise en œuvre du nom de domaine de premier niveau ".eu" (Règlement CE N° 733/2002, 2 avril 2002) prévoit qu'un organisme privé à but non lucratif assurera la fonction de registre chargé de l'administration et de la gestion du nom de domaine ".eu".

Dans le monde entier, il n'existe qu'un organisme qui gère tous les noms de domaine, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), organisme américain sans but lucratif. Suite à la publication d'un appel à manifestation d'intérêt en mai 2003, la Commission a choisi de confier cette tâche à EURid ("<http://www.eurid.org>") un consortium rassemblant des organisations belge, italienne et suédoise.

En accord avec la Commission, l'ICANN a reconnu l'organisation EURid, établie à Louvain, comme seul partenaire habilité à gérer le nom de domaine ".eu" pour les 5 années à venir. Au cours des derniers mois, des dispositions ont été prises pour permettre de traiter les demandes d'enregistrement des domaines. Des informations plus précises peuvent être obtenues sur le site : "<http://www.eurid.eu/en/launch/index.html>". Ce sont des agents accrédités auprès desquels on doit faire la demande, EURid fournira l'information appropriée.

Phases d'enregistrement

Trois phases sont prévues :

Phase 1 (du 7 décembre 2005 au 6 février 2006): seuls les organismes publics et les détenteurs de marques déposées seront habilités à demander un enregistrement.

Phase 2 (du 7 février au 6 avril 2006) : les demandes pourront être aussi formulées par les détenteurs d'autres types de droits antérieurs, tels les noms de société ou les titres distinctifs des œuvres artistiques.

Phase 3 (à partir du 7 avril 2006) : l'enregistrement sera ouvert à tous, et les demandes de noms de domaine ".eu" ne feront plus l'objet d'une validation spécifique.

Et moi, dans tout cela, vous dites-vous ?

Il est clair, qu'au-delà des marques déposées, des noms d'organismes publics, vous pourrez, en tant que simple individu, faire reconnaître vos droits. Lesquels ?



- *des titres distinctifs d'œuvres littéraires et artistiques :*
par exemple, Mme J.K. Rowling pourrait envisager de faire reconnaître le nom "Harry Potter" sous le domaine ".eu"
- *des appellations d'origine ou des appellations géographiques*
par exemple, "roquefort.eu"
- *des noms de sociétés, des noms de commerce, des marques déposées,*
le boulanger du coin pourrait faire reconnaître le nom de son commerce si ce nom est protégé dans son état membre par l'inscription au registre de commerce.
- *les noms de famille:*
pendant la seconde phase, vous pourrez faire enregistrer votre nom de famille dans la mesure où ils sont protégés par le droit national de leur détenteur

Alors, vous êtes convaincu(e) ? Vous allez réserver votre place dans la société de l'information européenne et vous afficher avec une adresse ".eu" ? Bravo, alors au travail ! Et nous vous souhaitons bonne chance !

Voici un cas concret révélateur des enjeux !

Eurostar loupe l'adresse eurostar.eu de 6 minutes

Eurostar a perdu la possibilité de prendre le nom de domaine **Eurostar.eu** au profit d'un diamantaire belge, Eurostar Diamond Traders, qui a introduit la demande en premier lieu, selon un article publié mercredi sur le site internet du magazine français *L'express*. Eurostar, la SNCF et la SNCB ont assigné en référé le diamantaire devant le tribunal de commerce de Paris, pour qu'il retire sa demande, mais sans succès. Selon EURid, l'organisme chargé de la gestion des noms de domaines terminant en **.eu**, l'attribution des noms se fait dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le diamantaire a introduit sa demande le même jour qu'Eurostar mais avec 6 minutes d'avance.

Article du Soir du 25 janvier 2006 (Source Agence Belga)

Voici les noms de domaines les plus courants (nom de pays non exhaustifs)

Extension	Caractère de votre site	Exemple
.be	National ou identité forte en Belgique	www.votresociete.be
.nl	Identité forte aux Pays-Bas	www.votresociete.nl
.lu	Identité forte au Luxembourg	www.votresociete.lu
.com	Principalement commercial	www.votresociete.com
.biz	Affaires et business	www.votresociete.biz
.info	Informatif	www.votresociete.info
.net	Concerne le réseau internet	www.votresociete.net
.org	Organisation/associations (souvent caritatives)	www.votresociete.org
.eu	Identité forte en Europe	www.votresociete.eu



❖ *L'actualité vue par nos membres*

	<h3>Jean-Marie Pelt, globe-trotter de l'écologie</h3> <p>Un article de Jean-Pierre Dubois</p>	
---	---	---

Jean-Marie Pelt est un retraité actif. Longtemps professeur de biologie végétale à l'Université de Metz et enseignant au Collège d'Europe, il est Président de l'Institut Européen d'Ecologie. Il a voyagé dans le monde entier et publié de nombreux ouvrages. Il est d'abord un scientifique très pointu, défenseur de l'environnement. Son domaine est l'étude des écosystèmes, c'est-à-dire des «milieux où vivent de nombreuses espèces animales, végétales et microbiennes en étroite interrelation les unes avec les autres». Il décrit «leur fonctionnement, leur dynamique mais également leur fragilité et l'impérieuse nécessité de les protéger». Car les protéger, c'est protéger l'homme. C'est le sujet de son dernier livre «Nouveau tour du monde d'un écologiste», (Fayard, 2005).

C'est celui-ci qui a inspiré la conférence qu'il a donnée à Bruxelles le 29 novembre 2005 sur le thème «solidarité chez les humains, les animaux et les plantes». Jean-Marie Pelt s'y présente comme l'héritier spirituel de Théodore Monod et comme européen convaincu ayant connu Robert Schuman. Il montre que, lorsque la nature crée du neuf, elle le fait par coopération et solidarité autant que par compétition. Il invite à relire Darwin qui reconnaît l'existence d'une morale désintéressée et dont on a caricaturé la théorie de l'évolution. Et de donner de nombreux exemples de coopération dans le monde végétal, dans celui des insectes et des animaux. Il rappelle à cette occasion les mots de Ian MacMillan : «Ce qui compte dans la sauvegarde des condors ... ce n'est pas tant que nous en ayons besoin ; c'est que nous avons besoin des qualités humaines qui sont nécessaires pour les sauver; car ce sont celles-là mêmes qu'il nous faut pour nous sauver nous-mêmes».

Car l'homme est le premier adversaire des écosystèmes et Jean-Marie Pelt étudie plusieurs cas. Par exemple Tenerife, la planète en miniature, menacée par l'afflux des touristes. Puis l'histoire de la grande prairie américaine dont l'équilibre fut totalement détruit par la transformation de la prairie initiale en terre arable, ce qui a offert une bonne prise au vent, provoqué une érosion éolienne intense et, entre 1934 et 1937, de terribles tempêtes de sable détruisant tout et provoquant un exode massif vers la Californie, décrite par John Steinbeck dans «Les raisins de la colère». Ou encore la situation dramatique d'Haïti où la pauvreté accroît les effets dévastateurs de la déforestation. Et bien d'autres sites, du Mont Saint-Michel à la mer d'Aral.

Pour Jean-Marie Pelt «la donne a changé avec l'apparition de l'homme qui modifie directement ou indirectement les écosystèmes... Mais en les modifiant ou en les détruisant, il prend du coup le risque de se détruire lui-même». Il conclut qu'il faut changer le mode de développement, introduire beaucoup plus de solidarité dans les rapports humains et avec la nature : «Solidarité entre les riches et les pauvres dans tous les pays; solidarité entre générations. Sans cette solidarité on va dans le mur». Il veut voir, dans le développement durable et de nouvelles pratiques politiques, des éléments du changement nécessaire face à la



perte de biodiversité et à la destruction des forêts (plusieurs millions d'hectares par an), face à la pollution à laquelle rien n'échappe et au réchauffement climatique dont pratiquement plus personne ne conteste la réalité ni le rôle négatif qu'y jouent les activités humaines.

La leçon de Jean-Marie Pelt, c'est la solidarité et l'interdépendance de tout le vivant : la défaite du vivant préfigure celle de l'homme sur la planète. Il veut voir, dans les mécanismes de coopération à l'œuvre dans la nature, le modèle de ce que devrait être l'attitude de l'homme vis-à-vis de celle-ci, s'il veut survivre à la destruction des écosystèmes. Sceller une nouvelle alliance avec la nature, tel devrait être l'objectif des humains, ainsi qu'une vie davantage tournée vers la spiritualité et l'amour afin «d'éviter d'emprunter la terre à nos enfants».

Ses propos sont d'une grande actualité. L'Accord de Montréal (décembre 2005) vient d'assurer la prolongation, au-delà de 2012, du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. Cela va dans le bon sens, même si la planète n'est pas nécessairement tirée d'affaire. Car nous savons que la pollution et l'inertie du climat rendent le réchauffement climatique inéluctable. Jean-Marie Pelt veut cependant rester optimiste ; c'est un idéaliste qui garde les pieds sur terre et rejette tout dogmatisme. Le lire ou l'écouter est toujours passionnant. C'est la chance qu'auront celles et ceux qui participeront au 37^e Congrès de l'AIACE 2006 à Vittel (9-13 mai) ; il sera en effet la première personnalité à s'adresser à l'assemblée dans le cadre du colloque.

➤ **Weihnachtszeit, Zeit der Freude, Christentum und Tradition in Europa**

Wir sind der AIACE und dem Ehepaar Scheuer sehr dankbar, dass wir an dem wunderbaren Weihnachtsseminar in der Europäischen Akademie in Otzenhausen im Saarland teilnehmen konnten. Das ist ein vorzüglich geleitetes Haus mit hervorragendem Essen. Wäre es ein Restaurant, es müsste 5 Sterne haben. Zum Beispiel gab es bei dem festlichen Abschlussessen einen so zarten Hirschbraten, wie ich noch nie einen gegessen habe. Das Ganze war in eine Weinprobe eingepackt, die von dem hauseigenen Sommelier fachmännisch dargeboten wurde.

Das Seminar selbst wurde von Kerstin Adam sehr freundlich "navigiert" und mit Referaten von den Herren Glöckner, Metz und Verburg inhaltlich belebt. In der Weihnachtszeit bot es sich natürlich an, die Weihnachtsbräuche darzustellen. Sie präsentieren sich schon in Europa in einer großen Vielfalt, die weltweit noch umfangreicher ist. Unsere aus der Kindheit gekannten Symbole, Zeitpunkte der Advents- und Weihnachtsfeierlichkeiten, auch Essensgewohnheiten, Gesänge, Kostüme, Umzüge sind für Menschen anderer Herkunft nicht die gleichen. Schon die Daten variieren in den verschiedenen Gebieten von drei Monaten vor bis drei Monate nach Weihnachten. Wenn in Deutschland die Kinder ihre Geschenke am "Heilig Abend", dem 24. Dezember bekommen, so ist das in den Niederlanden am 6. Dezember, unserem Nikolaustag, und in Spanien am Tag der "Reyes Magos" (Heilige Drei Könige). Die einen essen eine Weihnachtsgans, andere einen Karpfen und so fort.

So bot sich auch an, die Weihnachtsmärkte in verschiedenen Orten zu besuchen. Wir waren in St. Wendel in Saarbrücken, Metz und Trier. Damit verbanden sich auch ein Chorkonzert im "Hochwald-Dom" in Nonnweiler und das Weihnachtsoratorium von J. S. Bach in der Barockkirche des berühmten Baumeisters Stengel in Saarbrücken. Dabei besuchten wir mehrere Kirchen in St Wendel, Metz und Trier, wobei die wunderbaren Glasmalereien der Metzger Kirchenfenster von dem vierzehnten Jahrhundert bis zu Chagall unsere Aufmerksamkeit fesselten.

Die kulturellen Ereignisse werfen schon ein Licht auf das Hauptthema des Seminars, nämlich den Einfluss des Christentums auf die Entwicklung Europas. Eine ganze große Gruppensammlung



illustrierte die volkstümliche Seite. Die Kunstentwicklung ist über Jahrhunderte durch das Christentum beziehungsweise die Kirche geprägt. Das galt auch für die Architektur und, wie oben berührt, das Brauchtum.

"Ein kleines christliches Europa" kann man in Echternach nachempfinden. Der später geheiligte Willibrord (8. Jahrhundert), ursprünglich aus Northumbrien, beeinflusste in Kontakt mit den weltlichen Herrschern drum herum und dem Papst in Rom ein weit reichendes Territorium, das von dem Kloster Echternach wohlhabend repräsentiert ist. Das ist nicht nur ein "Scriptorium für schöne Bücher, die Bibel" sondern ein früheres christlich-weltliches Machtzentrum.

Auch politisch wurden viele, viele christliche Gegebenheiten diskutiert, die zu dem Werden Europas beigetragen haben, negative wie positive. Ob allerdings der Einführungssatz zutrifft, "Europa wäre nicht ohne das Christentum", ist mehrfach zu hinterfragen. In vielen Fällen spitzte sich diese Frage auf Machtfragen zu, also "Wie ist das Verhältnis zwischen Kaiser und Papst?" Oder, ist die Ostgrenze Europas durch die Grenze des orthodoxen Katholizismus gegenüber dem römischen geprägt? Ist dies eine Staatsreligion und nickt die Maßnahmen der Herrscher ab, oder sind beide Kräftegruppen getrennt? Auch die Reformation weist nicht auf das europäische Zusammengehen hin sondern stärkte die kleinen Herrscher regionaler Herkunft. Dennoch hat vermutlich das Ende des Dreißigjährigen Kriegs auch zur Entwicklung internationalen Rechts beigetragen. Auch der eventuelle Gottesbezug in einer kommenden Verfassung wird oft in Zusammenhang mit der Rolle des Christentums für Europa gebracht, obwohl diese Begriffe Christentum und Gott mehr deckungsgleich sind. Der Gottesbegriff, obwohl unscharf, ist in jedem Fall weiter als der des Christentums.

Sicher haben christlich ausgerichtete Politiker wie Robert Schuman zur Entstehung unserer jetzigen Europäischen Einheit beigetragen. Das waren aber weniger nur christliche Gesichtspunkte sondern in erster Linie der Wille zum Frieden, was nicht immer im Mittelpunkt des Christentums stand. R. Schuman stellte ganz real fest, dass die vielen Kriege immer auf den beiden Pfeilern Stahl (Waffenproduktion) und Energie (damals Kohle) gegründet waren. Hier mussten die Machtgelüste der Staaten angepackt werden. Er erreichte dabei, dass in Europa begonnen wurde, diese Ressourcen übernational zu verwalten. Er hielt es auch für eine Mindestbedingung, dass neben dieser Vision des Friedens eine Volksbeteiligung erfolge (das heutige Europäische Parlament), eine zuverlässige Verwaltung (die Kommission) und Wohlstand entstehe. Daraus hat sich unter anderem der Schutz der Schwachen entwickelt.

Das Geburtshaus von Schuman wurde im vorigen Jahr besucht, in diesem Jahr sein Haus bei Metz (Szy-Chazelles), in dem er seit Beendigung seiner Tätigkeit in der französischen Regierung lebte, auch während seiner Präsidentschaft des EP und in dem er gestorben ist. Es ist eindrucksvoll, wie einfach er gelebt hat und mit welcher geistigen Ummantelung er ausgestattet war. Er studierte in Bonn, Berlin und München und kannte das Leben und die Sorgen in den deutsch-französischen 'Wechselgebieten'. Allein 8.000 Bücher waren bei seinem Tod in diesem Haus.

Es gibt viele Parameter, die zeigen, dass Europa viel größer und vielleicht leistungsfähiger ist als andere politische Gebilde in der Welt. Aber auch das besagt nicht, dass zum Beispiel die USA nicht mächtiger sind als wir. Dennoch besteht ein wichtiger Unterschied: Europa legt Wert auf Frieden, friedliche Bewältigung auch internationaler Konflikte, auf Entwicklung der minderbemittelten Staaten schon, um sie nicht zu Volkswanderungen zu veranlassen. Es legt Wert auf eine soziale Eingebundenheit, auch in der Marktwirtschaft, auf sparsamen Umgang mit den Ressourcen und der Entwicklung auch langfristiger Möglichkeiten. So bestehen viele weitere Aspekte wie z. B. Osterweiterung auch als Sicherheitsgürtel in dieser Richtung, oder das europäische Modell des Friedens und der Zusammenarbeit auch als Muster für den Nahen Osten, um nur zwei zu nennen. Es ergibt sich also ein Wertepaket, das weiter diskutiert, entwickelt und umgesetzt werden muss. Es lassen sich also noch viele Seminare abhalten, um reale und gangbare Wege zu entwickeln.

Walter Frank



➤ Temps de Noël, temps de joie !

Deuxième édition d'un voyage en Sarre lors de la période de l'Avent. Quatorze participants dont cinq récidivistes de l'année précédente.

Le départ avait lieu à Bruxelles, de la gare du Luxembourg, dont l'accès demande un véritable sens de l'orientation ainsi qu'un certain courage, étant donné le ballet de gros engins de construction en pleine activité. Le train arrive, il est bondé. De jeunes étudiantes se lèvent spontanément pour nous offrir leurs places, nous rappelant - au cas où nous aurions eu tendance à l'oublier - la catégorie d'âge à laquelle nous appartenons. A Luxembourg, un trajet d'un peu moins d'une heure en autocar privé nous amène à l'Europäische Akademie Otzenhausen, grand bâtiment moderne situé à l'orée d'une belle forêt où l'on peut faire de belles balades sur des sentiers balisés, dont certains partent de l'Akademie. Répartition des chambres, calmes, confortables et bien chauffées. Ensuite dîner autour d'une grande table joliment décorée. Un bon contact s'établit immédiatement entre les participants grâce - mais pas seulement - aux excellents vins allemands. Le lendemain, autour du buffet, du petit déjeuner, nous côtoyons de jeunes participants à un séminaire. L'Europäische Akademie en organise pour des groupes de milieux très divers.

Avant le petit déjeuner, ceux et celles qui le souhaitent, se réunissent un quart d'heure dans une salle pour écouter un beau texte incitant à la réflexion, suivi d'un morceau de musique.

Trois avant-midi ont été consacrées à des conférences ; elles portaient respectivement sur la naissance de l'Europe, son développement et quelques grands problèmes auxquels elle doit faire face, sur des penseurs de l'antiquité et des théologiens qui la marquèrent de leur empreinte et sur les coutumes et traditions en usage durant la période allant de l'Avent à l'Épiphanie. Cette dernière conférences fut la plus animée par l'évocation des souvenirs d'enfance, parfois très amusants, qu'elle suscita. Des pauses-café, agrémentées de friandises de Noël, nous donnaient l'occasion d'échanger nos impressions.

En ce qui concerne la partie musicale, on n'aurait pas pu rêver mieux que d'assister à l'exécution de l'Oratorio de Noël de Bach dans la très belle Ludwigskirche de Saarbrücken. Dans un autre registre, à Sankt Wendel, tout aussi apprécié, des chants de Noël interprétés par quatre chorales différentes, dont une composée exclusivement d'hommes, une soixantaine, ce qui en soi constitue une performance.

Nous avons quelque peu grelotté lors de la visite, axée sur les vitraux, de la cathédrale de Metz et de deux autres églises de cette belle ville, dont l'une nous a permis de découvrir des vitraux réalisés d'après des dessins de Cocteau. Un moment fort du séjour a été la visite de la maison où vécut longtemps et jusqu'à sa mort Robert Schuman.

Le marché de Noël de Trèves nous a donné l'occasion de faire des achats et d'admirer de très jolis objets artisanaux. Le couronnement gastronomique du séjour a eu lieu le dernier soir, lors d'un repas festif, à la fois par le menu et par le chic des convives. Ce repas était accompagné d'une dégustation de vins de Moselle dont les caractéristiques nous étaient expliquées, une divine découverte pour certains. A la fin du repas, nous avons chanté en chœur l'hymne européen sur des paroles composées par notre ami Walter Frank, également l'auteur d'un conte intitulé "Die Weihnachtsfrau", rappelant fort à propos que si c'est le "Weihnachtsmann" qui est célébré, c'est la femme qui est le principal artisan de la fête.

Il y aura-t-il une troisième édition ? Qui sait. On a évoqué aussi l'éventualité d'un séjour 'nature', marche, natation. Affaire à suivre !

Merci à Gisela et Hans, non seulement pour l'organisation du séjour, mais également pour la qualité de contact qu'ils ont l'art de créer au sein d'un groupe.

Germaine Doome



❖ *Agir pour mieux vieillir*



Nutrition et mémoire :
rencontre avec Monsieur Nicolas Guggenbühl(*)
Vendredi 18 novembre 2005 au restaurant Van Maerlant

Le sujet du jour concernait la préservation de la mémoire, un bien précieux que les personnes âgées ne parviennent plus à contrôler malgré les moyens mnémotechniques mis à leur disposition.

Etayant son exposé de considérations existentielles, d'anecdotes et d'exemples vécus, le professeur emporte son auditoire très intéressé dans le labyrinthe qu'est le domaine de la nutrition. Se basant sur des expériences auxquelles il participe depuis de longues années, il annonce qu'aujourd'hui de grands progrès ont été faits, mais qu'il y a encore de nombreuses zones obscures. Néanmoins, il semble que l'on puisse s'appuyer sur certains résultats qui permettent d'assurer qu'une alimentation journalière saine peut aider à conserver une mémoire active.

Prônant donc la nécessité de varier ce que nous ingurgitons quotidiennement, l'orateur précise que le cerveau a besoin de glucose. Il recommande d'éviter l'accumulation de graisses abdominales, de réduire les graisses animales (graisse du lait, beurre, crème, fromages gras) et de préférer les poissons gras des mers froides : saumon, sardine, maquereau, hareng, anguille, flétan. Deux fois par semaine, mangeons du poisson dont une fois sous forme de poisson gras !

Il encourage également la consommation de légumes à feuilles vertes, de légumineuses et de croquer la pomme sans l'éplucher (sa pelure est riche !). Les fruits rouges ont une place de choix dans l'alimentation : myrtilles sauvages, cassis (vitamines C). N'oublions pas la tomate, le chou (contre le cancer du colon), l'oignon. Et puis, si l'on est certain de la nourriture des poules (pas de maïs), 3 à 5 œufs peuvent être consommés par semaine.

L'huile d'olive ne doit pas être écartée de la table bien qu'elle n'apporte pas grand-chose à la cause du jour en oméga 3 ; elle peut être utilement complétée par l'huile de lin, de colza, de chanvre et de noix.

Enfin, le conférencier recommande de colorer l'assiette de couleurs vives, de varier les menus, ... et d'ignorer les médias.

Le souper, concocté par Monsieur Guggenbühl et le Chef de cuisine du restaurant Van Maerlant, fut une application réussie des recommandations de la soirée : les convives se délectèrent, dans la bonne humeur, d'une salade de pourpier aux noix et herbes fraîches à l'entrée, de lentilles, riz et saumon grillé en plat principal et de fruits rouges meringués en dessert.

Yvette Demory

(*) *Nicolas Guggenbühl, licencié en Nutrition humaine et gradué en diététique, est*

- *professeur à l'Institut Paul Lambin et titulaire du cours « Nutrition et diététique » en première année de diététique,*
- *rédacteur en chef du bulletin nutritionnel « Health and Food » destiné aux professionnels de la santé,*
- *chroniqueur diététique au Soir, à La semaine médicale,...*
- *membre du groupe d'Experts en Politique nutritionnelle du ministre fédéral de la santé publique belge.*



Des bénévoles pour lire

"Lis-nous une histoire"

L'AIACE, section Belgique a reçu une lettre émanant de Marie-Pierre Pirion attirant notre attention sur une opération intitulée '*lis-nous une histoire*' et lancée en 2004 par la Communauté française de Belgique et reconduite pour l'année scolaire 2005-2006.

Cette opération consiste à lire des histoires aux enfants en petits groupes de maximum 10 enfants, et de les faire s'exprimer à voix haute sur le contenu du livre et sa forme, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale et de communication.

'*Lis-nous une histoire*' s'adresse aux enfants de l'enseignement maternel et fait appel à des lecteurs et lectrices bénévoles qui acceptent d'effectuer une heure minimum de lecture tous les quinze jours. Bien qu'elle se déroule dans les écoles, cette activité a un caractère essentiellement ludique et vise à développer le goût des plus jeunes pour la lecture. Les interventions se font de manière souple : en temps scolaire ou périscolaire, c'est à dire pendant le temps de midi ou durant les temps d'accueil.

Au-delà du plaisir de la lecture – que beaucoup d'anciens collègues partagent sûrement – une telle action présente un intérêt social certain, qu'il s'agisse de mettre en contact différentes générations, de développer la sociabilité des enfants ou de les aider, dès le plus jeune âge, à s'ouvrir au monde et à prendre conscience de la diversité.

C'est aussi une façon, certes modeste mais réelle, de contribuer à la lutte contre les ghettos scolaires. L'existence des ces ghettos se vérifie dès l'enseignement maternel. Quoi de plus réjouissant en effet que de rire de bon cœur avec un petit groupe de très jeunes enfants aux origines géographiques – et donc culturelles – très variées, à partir d'un album de la littérature enfantine dont la richesse ne tarit pas.

La formation, l'encadrement et le suivi des bénévoles est assuré par des associations disposant déjà d'une grande expérience en la matière (Abracadabus, Ages et Transmissions, Atoutage, Contalyre, La Gerbe AMO, La Gerbe mémoire vivante, Saparlipapotte) et par la Ligue des Familles.

C'est la ligue des familles qui assure la coordination de l'opération (responsable : Christel Hertz, courriel : c.hertz@liguedesfamilles.be).

Si vous souhaitez collaborer à cette action, n'hésitez pas à contacter directement Christel Hertz (tél: 02/507 72 64).



➤ A la recherche d'un home ?

Infor-Homes Bruxelles est une association pluraliste au service de la personne âgée et de son entourage.

Elle a été créée voici plus de 30 ans. Elle étudie le problème de l'hébergement en maison de repos. Son principal objectif est de promouvoir la qualité de vie en institution pour personnes âgées.

Un lieu d'écoute, d'information et d'orientation

Oui, c'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour toute personne âgée ou son entourage confrontés au choix difficile d'une maison de repos.

C'est au cours d'un entretien individuel, en fonction de la situation exposée, qu'Infor-Homes propose une sélection de lieux susceptibles de correspondre au mieux aux attentes et au profil de la personne âgée pour qui un hébergement en institution est recherché.

Un lieu de défense de la personne âgée placée en home

Une fois la personne placée, un cadre de protection doit parfois être mis en place autour d'elle. Un service juridique et de médiation sont alors proposés à la personne âgée ou à son entourage pour faire face à certaines situations litigieuses.

Un lieu de contacts, de réflexions et d'étude sur la problématique de la personne

Infor-Homes collabore étroitement avec les professionnels du secteur dans le cadre de réflexions multiples et pluridisciplinaires afin de promouvoir les paramètres de qualité et d'éviter la fracture que peut représenter l'entrée en maison de repos pour la personne âgée.

La présence d'Infor-Homes sur le terrain depuis plus de 30 ans lui a conféré un rôle d'observatoire. L'asbl joue le rôle d'interface entre les usagers et les professionnels du secteur et le monde politique et est le vecteur de changements et d'adaptations.

*Infor-Homes Bruxelles organise le mardi 25 avril 2006 à 20h30 au théâtre 140 un concert dont les œuvres de Mozart seront interprétées par l'ensemble **La Domenica***

INFOR-HOMES Bruxelles
Boulevard Anspach 59 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 219 56 88
<http://www.inforhomes-asbl.be/>



Courrier des lecteurs

Courriel de M. Jean-Pierre Lecoq (10 décembre 2005) à propos des bulletins n° 31 & 32.

Félicitations pour la nouvelle présentation du Bulletin AIACE Belgique.

La petite enquête de Philippe Loir sur la Commission d'aujourd'hui confirme ce que je peux savoir par ailleurs de proches qui y travaillent. Ses conclusions sont tout à fait en ligne avec les analyses faites à un autre niveau par les illustres anciens que sont MM Davignon, Declercq et Van Miert. Il nous reste à espérer que cette période de déprime ne se prolonge pas trop!

Bien à vous.

Jean-Pierre Lecoq

Information à propos d'un ouvrage rédigé par un membre de l'AIACE

« Binnen en over grenzen » een boek van Ton de Regt, lid van de AIACE

Ton de Regt, één van onze leden, heeft onlangs een boek gepubliceerd dat onze Nederlandstalige leden kan interesseren. De titel er van (255 p.) luidt: “*Binnen en over grenzen*”

De nu 80-jarige auteur, economist van origine, heeft zijn pensionering gaarne aangegrepen om zich in geheel andere domeinen te heroriënteren: in psychologie en psychotherapie, gebieden die ook verwantschap hebben met filosofische aspecten. Dit houdt verband met zijn behoefte aan meer diepgaand contact met de individuele mens.

Zijn boek gaat dus niet zozeer over economie maar over aspecten van onze existentie waaraan wij niet gemakkelijk toekomen zolang we nog volop aan het actieve beroepsleven deelnemen. Vandaar dat we het boek hier onder de aandacht van onze leden willen brengen.

Het boek is geen autobiografie. Het bevat veeleer een geheel van inzichten die op elke leeftijd kunnen bijdragen tot een meer vervullend persoonlijk en relationeel leven.

Ton de Regt, un de nos membres, a publié récemment un livre qui pourrait intéresser des lecteurs néerlandophones. Le titre de ce livre (de 255 pages) est “*Binnen en over grenzen*”.

Pour l’auteur - âgé aujourd’hui de 80 ans et économiste à l’origine – la retraite a été l’occasion par excellence de se réorienter vers de tout autres domaines: la psychologie et en particulier la psychothérapie, domaines qui ont aussi des liens avec certains aspects de la philosophie. Cette réorientation est liée au besoin de pouvoir mieux entrer en contact profond avec l’être humain.

Son livre n’a donc pas pour sujet l’économie, mais s’intéresse à des aspects de l’existence auxquels nous n’avons pas facilement accès tant que nous sommes encore en pleine vie active. C’est pourquoi nous voulons attirer l’attention de nos membres sur ce livre.

Son livre n’est pas une autobiographie. Il offre plutôt une moisson de points de vue en vue d’enrichir tout âge de la vie par des contacts personnels plus épanouissants.



Een aan het boek gewijde recensie stelt dan ook vast, dat degenen die wensen zichzelf en de eigen 'werkelijkheid' beter te zien en te begrijpen, en ook 'wakker' ouder wensen te worden, er waardevolle elementen in vinden.

De teneur van de behandelde thema's wordt passend weergegeven in een openingscitaat van het boek: 'De jeugd is niet alleen een levensfase, ze is een geestestoestand. Ieder heeft de leeftijd die correspondeert met zijn of haar liefde, wil, perceptie, ontvankelijkheid, maar ook met zijn of haar onverschilligheid, verslagenheid.

Op aanvraag (per tel. 02 7356423, of per e-mail (deregt@tiscalinet.be) stuurt de auteur gaarne een korte brochure over het boek toe dat meer informatie bevat (o.a. over de bestelwijze). Vermelden wij nog dat de prijs van het boek 21,50 euro bedraagt.

Aangezien de auteur de mogelijkheid wil onderzoeken om het boek in een meer gangbare taal te doen vertalen, treedt hij gaarne in contact met leden/oud-collegae die daartoe een bijdrage zouden kunnen leveren.

D'une critique littéraire nous empruntons la conclusion que ceux qui veulent mieux se comprendre et mieux discerner 'leur réalité de vie', et qui veulent vieillir en restant "en éveil" y trouveront des éléments précieux.

La teneur du livre se reflète bien dans une citation en début de livre: "La jeunesse est non seulement une période de la vie mais aussi un état d'esprit. Chacun d'entre nous a l'âge qui correspond à son amour, à sa volonté, à sa perception, à sa réceptivité, mais aussi à son indifférence et à sa perplexité.

Sur demande, soit par téléphone (02 7356423) soit par le biais du courriel (deregt@tiscalinet.be), l'auteur enverra une brochure concernant ce livre, qui contient des informations supplémentaires comme p.e. le mode de commande éventuelle. Ajoutons que le prix du livre s'élève à 21,50 euros.

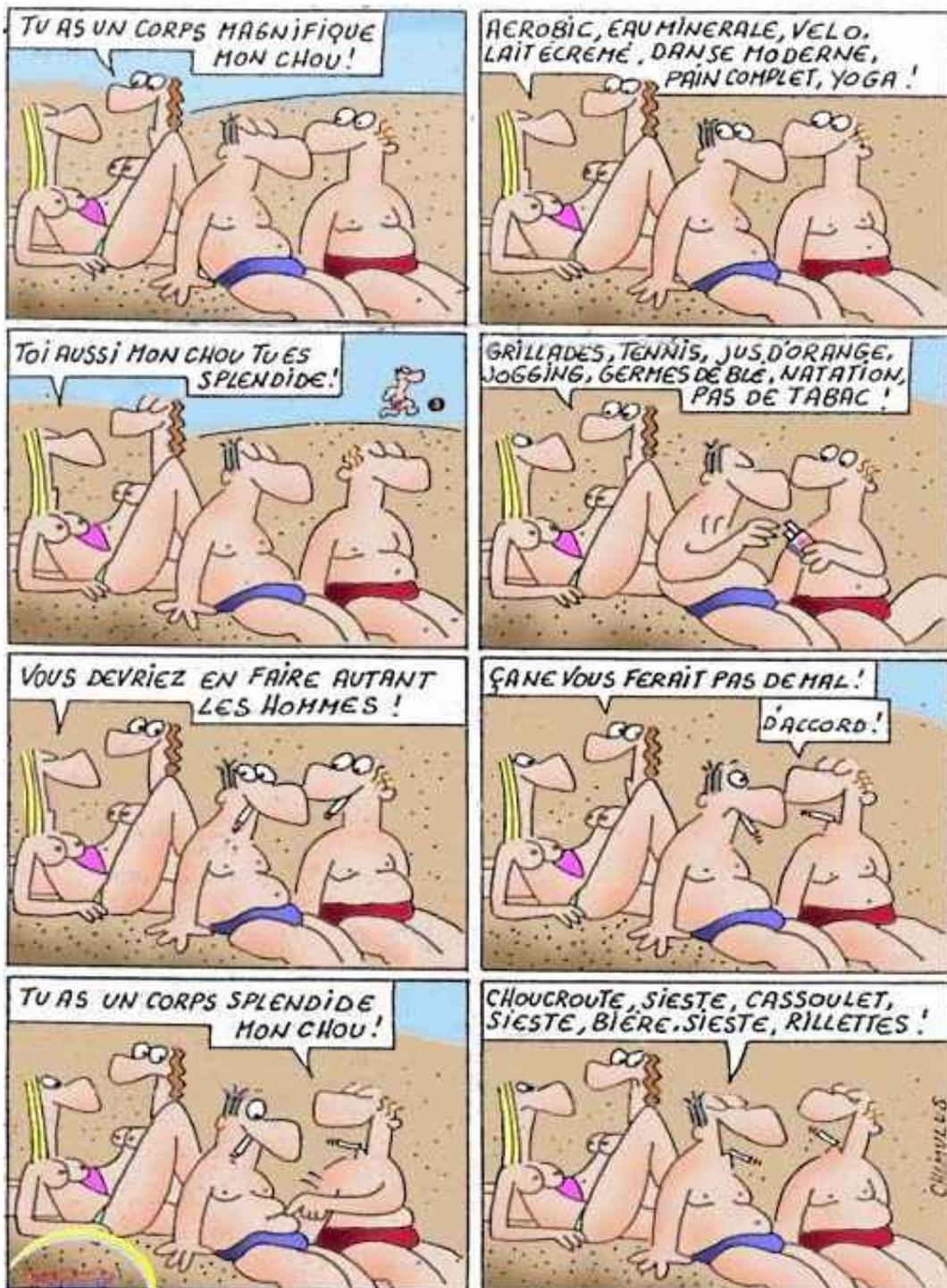
L'auteur est en train d'examiner la possibilité de faire traduire son livre en une langue plus véhiculaire. Il voudrait donc pouvoir entrer en contact avec des membres ou anciens collègues qui pourraient contribuer à cette version.



❖ Rions un peu

A faire et ne pas faire !

Après la conférence de Nicolas Guggenbühl, voici des réactions bien variées !





Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE Section Belgique

Février 2006

Composition du Comité de l'AIACE - Section Belgique

Président :

Daniel GUGGENBÜHL

Vice-présidents :

Margarethe BRAUNE

Thérèse DETIFFE

Secrétaire :

Yvette DEMORY

Trésorier :

Gilbert LYBAERT

Membres :

Ian COLLISSON

Evelyne DELAUCHE

Jeannine FRANCHOMME-SAUT

Hans SCHEUER

Ludwig SCHUBERT

Membres suppléants :

Giangaleazzo CAIROLI

Philippe LOIR

Jean-Bernard QUICHERON

Responsables d'activités

- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| - Affaires juridiques | - Evelyne Delauche |
| - Affaires sociales | - Philippe Loir |
| - Culture et loisirs | - Thérèse Detiffe et Yvette Demory |
| - Communication (Ecrin) | - Jean-Bernard Quicheron |
| - Informatique | - Margarethe Braune |
| - Gestion des effectifs | - Gilbert Lybaert |



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE Section Belgique

Février 2006

Présence au secrétariat de la section Belgique de l'AIACE

(de 9h30 à 12h30)

Tous les matins de la semaine : Isabelle MAES

Le lundi matin : Thérèse DETIFFE (activités culturelles)
Marie-Thérèse COLETTE
Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles)
Gilbert LYBAERT (Trésorier)

Le mardi matin : Jeannine DEVOS (permanence)
Delphine SERRA (permanence)
Edith BELEWSKY (social)

Le mercredi matin : Thérèse DETIFFE (activités culturelles)
Elisabeth HAELTERMAN (permanence)
Gilbert LYBAERT (Trésorier)
Jenny DEBRAUWER

Le jeudi matin : Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles)
Yolande SIMEONE (permanence)

Le vendredi matin : Betty MULLER (permanence)
Jenny DEBRAUWER

En cas d'absence de l'un ou l'autre : Monique VAN SINTRUYEN.

Le Président est présent lundi et jeudi matin.